

Le Canada à l'avant-garde grâce à une norme pour de nouvelles zones résidentielles résilientes face aux inondations

Le 26 septembre 2017

Chaque année, des inondations frappent de nombreuses collectivités au Canada, causant des dommages matériels estimés à des millions de dollars et du stress aux propriétaires.

Une nouvelle recherche de l'Université de Waterloo, financée par le Conseil canadien des normes (CCN) et réalisée par le <u>Centre Intact d'adaptation au climat</u>, met de l'avant 20 pratiques exemplaires à suivre lors de la conception et de la construction d'une nouvelle zone résidentielle pour mieux la protéger contre les inondations.

Ces pratiques sont rassemblées dans un rapport intitulé <u>Prévenir les catastrophes avant</u> <u>qu'elles ne surviennent : élaborer une norme canadienne pour rendre les nouvelles</u> zones résidentielles résilientes face aux inondations.

Après avoir consulté des experts municipaux en gestion des eaux de ruissellement, des ingénieurs, des promoteurs immobiliers, des assureurs et des constructeurs d'habitations, les auteurs du rapport ont retenu certaines pratiques exemplaires, notamment :

- Construire les nouvelles maisons dans un secteur hors des zones d'évacuation des crues ou de la zone périphérique, à moins qu'il existe des mesures d'atténuation des risques d'inondation.
- Augmenter la capacité des égouts fluviaux en prévision de précipitations exceptionnellement importantes.
- Concevoir les rues de manière à canaliser les eaux de pluie loin des maisons, vers des zones d'évacuation sans risque.
- Construire les maisons bien au-dessus du niveau potentiel de l'eau lors de crues exceptionnelles.
- Veiller à ce que les stations de pompage d'eaux d'égout soient situées dans une zone où elles peuvent demeurer opérationnelles en cas de précipitations exceptionnelles, limitant ainsi les risques de refoulement des égouts dans les maisons.

« Les tempêtes que nous vivons aujourd'hui sont plus violentes qu'avant, et comme elles vont en s'empirant avec le temps, les acquéreurs des habitations construites selon ces recommandations auront l'esprit tranquille lorsqu'il pleuvra », commente Blair Feltmate, professeur à la Faculté des sciences de l'environnement de l'Université de Waterloo et responsable du Centre Intact.

Le CCN montre l'exemple en reconnaissant les répercussions des inondations et c'est dans cette optique qu'il engagera des fonds supplémentaires dans l'élaboration d'une norme de construction nationale pour rendre les zones résidentielles résilientes face aux inondations, en s'appuyant sur ces pratiques exemplaires. D'autres intervenants, comme les promoteurs immobiliers et les municipalités, soutiennent cette initiative parce qu'ils reconnaissent la pertinence des normes pour s'attaquer à ce problème.



« En devenant partenaire d'organismes comme le Centre Intact d'adaptation au climat, le CCN s'emploie à ce que les changements climatiques, la résilience face au climat et l'adaptation fassent partie intégrante des normes touchant les infrastructures essentielles, explique John Walter, directeur général du CCN. Ce travail crucial constitue la base de l'élaboration d'une solution de normalisation qui répond aux besoins des intervenants tout en protégeant un des actifs les plus précieux des Canadiens. »

Le Centre Intact sollicite, auprès des municipalités, des constructeurs et des autres intervenants concernés, des commentaires sur l'efficacité de ses recommandations et leur faisabilité, de même que des suggestions d'autres pratiques exemplaires. La date limite pour soumettre <u>une réponse</u> est le 31 octobre 2017.

-30 -

À propos de l'Université de Waterloo

L'Université de Waterloo est la plus novatrice des universités canadiennes. Comptant plus de 36 000 étudiants, elle accueille le plus vaste système d'enseignement coopératif en son genre au monde. Sa culture entrepreneuriale inégalée, combinée à une mission fortement axée sur la recherche, alimente l'un des meilleurs centres d'innovation au monde. Pour en savoir plus, consultez le www.uwaterloo.ca

À propos du Conseil canadien des normes

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État fédérale qui relève d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Il dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales et des services d'accréditation en vue d'améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être de sa population. Pour en savoir plus sur le CCN, consultez le www.ccn.ca.

Relations avec les médias :

Matthew Grant
Directeur des relations avec les médias
Université de Waterloo
226-929-7627
matthew.grant@uwaterloo.ca

Blair Feltmate Directeur, Centre Intact d'adaptation au climat 226-339-3506 bfeltmate@uwaterloo.ca

Nadine James Gestionnaire, Communications Conseil canadien des normes 613-238-3222, poste 462 nadine.james@ccn.ca